


LEGENDE

ZONAGE	AUTRES
ZONES URBAINES	
UH Zone urbanisée à dominante d'habitat	Espaces boisés Classés au titre de l'article L.113-1 du CU
Uhb Secteur de confortement des centralités de la commune	ELEMENTS, SITES et SECTEURS réglementés au titre de l'article L.151-19 du CU
UH1 Secteur à dominante d'habitat collectif et/ou semi-collectif	Périmètre de bâti patrimonial
UHp Secteur à dominante d'habitat de faible densité	Plages agraires d'intérêt paysager au titre de l'article R.123.11.h du CU
UE Zone urbanisée à vocation d'équipements publics et/ou d'intérêt collectif	Élément de paysage naturel d'intérêt paysager au titre de l'article R.123.11.h du CU
UX Secteur de gestion et confortement des activités économiques	Éléments végétaux ponctuels et espaces arborés délimités au titre de l'article R.123.11.h du CU
Uxc Secteur de gestion et confortement des activités économiques y compris commerciales	Espaces arborés au titre de l'article R.123.11.h du CU
ZONES A URBANISER	ELEMENTS, SITES et SECTEURS réglementés au titre de l'article L.151-23 du CU
1AUh Zone d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat	Espaces contribuant aux continuités écologiques
1AUhb Secteur de confortement maîtrisé de l'enveloppe urbaine de la commune	Zones humides à protéger pour des motifs d'ordre écologique
1AUhb1 Secteur de confortement du bourg	
1AUh1 Secteur de densification de l'habitat	SECTEURS IDENTIFIÉS AU TITRE DE L'ARTICLE R.151-34 du CU
1AUhp Secteur de faible à moyenne densité de l'habitat	Risques naturels : PPR Zone rouge
1AUX Secteur de développement des activités économiques	Ressource naturelle : Périmètres de protection immédiats des captages d'eau potable
2AU Zone d'urbanisation future à moyen et long terme	Zone C du PEB
ZONES AGRICOLES	Zone D du PEB
A Zone agricole	Risques technologiques : canalisation de gaz et zone non sacrificielle
ZONES NATURELLES	Bandes correspondant aux effets létaux significatifs
N Zone naturelle	Bandes correspondant aux premiers effets létaux
Nbe Secteur de taille et de capacité limitées à vocation d'équipements publics et/ou d'intérêt collectif	Bandes correspondant aux effets inversibles
Nbx Secteur de taille et de capacité limitées gérant l'activité économique existante	

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOIE

CRANVES-SALES



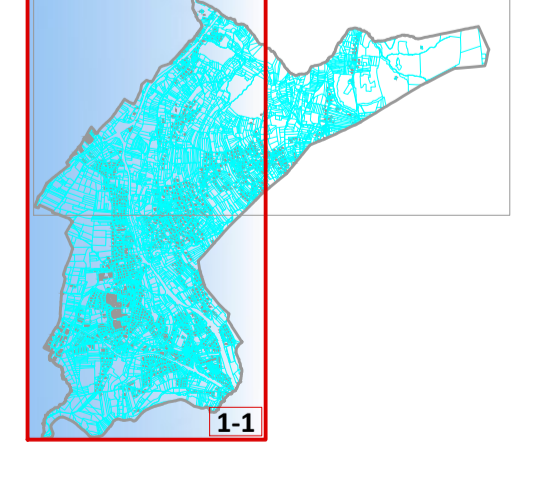
Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE

h

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 février 2022 approuvant la modification n°3 du PLU.

Le Maire,
Bernard BOCCARD



PLAN	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	MODIFICATIONS SIMPLIFIEES
V 1-1-b			
ECHELLE 1/5000	N1	Approuvé le 15/10/2014	N1
	N2	Approuvé le 23/10/2010	N2
	N3	Approuvé le 23/10/2012	N3
Mise au point			
Territoires d'avenir		FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI
B.E. - DESSIN		Origine CADASTRE	